

RAPPORT ADMINISTRATIF 2004 – 2008

1. Réunions des instances de la régionale du secteur.

1.1 Comité régional :

Le Comité régional se réunit avant chaque assemblée générale régionale et au minimum dix fois par année scolaire.

Il est chargé de la direction politique de la régionale et est responsable devant l'assemblée générale régionale de ses choix et orientations politiques.

Il est en outre chargé des publications régionales et des formations syndicales sectorielles régionales. Il organisera ces dernières en fonction des demandes et besoins exprimés par les délégués des sections d'établissement.

Ses membres sortants:

La présidente : Françoise MICHEL

Le secrétaire régional : Yves HERLEMONT

La secrétaire adjointe : Josseline JAUNIAUX

Les membres : Vincent APPAERTS (entré le 22 mai 2007)
Béatrice BOGAERTS (sortie le 30 janvier 2006)
Pino CANTELLA (entré le 22 mai 2007)
Arnold DESPIEGELEER
Jean DEVAL représentant de la commission (pré) pensionnés
Alex DUQUENE (entré le 22 mai 2007)
Veronique MAES
Cédric MAINIL
Anne MASSART
Isabelle NINANE (entrée le 22 mai 2007)
Isabelle NOCERA (entrée le 22 mai 2007)
Philippe SALERNI
Virginie SALCZYNSKI (sortie le 21 mai 2007)
Jean-Christian SOMBREFFE
Marianne VERTENEOIL (sortie le 21 mai 2007)

Il s'est réuni 19 fois.

1.2 Les assemblées Générales :

L'assemblée générale régionale est la base de la démocratie syndicale. C'est là que se prennent les décisions concernant l'ensemble de la régionale.

19 Assemblées générales se sont tenues. Les affiliés présents ont insufflé les grandes lignes de la constitution du cahier revendicatif, assuré le suivi des négociations et permis de débattre des meilleures stratégies pour atteindre les objectifs fixés.

1.3 Les organes de concertations sociales. :

Les deux organes de concertations sociales sont les **Commissions Paritaires Locales** pour l'enseignement officiel subventionné (11 communes et 1 province) et les **Comité Concertation de Base** pour l'enseignement de la communauté française. (7 établissements).

Des assemblées générales spécifiques regroupent les affiliés travaillant pour un même pouvoir organisateur officiel. Elles élisent et contrôlent leurs représentants dans ces organes de concertation.

Officiel subventionné.

<p align="center"><u>Binche.</u></p> <p>Dieu Annie Maes Veronique Mazzarino Sandra Crimi Sabrina Lorette Annie</p>	<p align="center"><u>Braine-Le-Comte :</u></p> <p>Brancart Didier Haïne Gwendoline Smouse Laurence Wynants Nathalie Legat Cecile Mention Dominique</p>	<p align="center"><u>Chapelle-L-Herlaimont.</u></p> <p>Paul Corine Cobu Isabelle Guirche Florence Cantella Pino Colletti Felicia Cuvelier Morgane Basile Jean-Pol Dellamaria Valérie</p>
<p align="center"><u>Ecaussinnes.</u></p> <p>Herreman Judith Peremans Pascale Brodeaux Véronique Mertens Michèle Parmentier Claude Wisbecq Yasmina Wisbecq Natacha Peetermans Nathalie</p>	<p align="center"><u>Estinnes.</u></p> <p>Macchiarosa Guisepina Labar Philippe Deneufbourg Patricia Godefroid Michel</p>	<p align="center"><u>La Louvière.</u></p> <p>Clerbois Serge Closset Laurence Derave Martine Ninane Isabelle Massart Annie Claus Annick Hemptinne Guy Milicamp Ingrid Renard Anthony</p>
<p align="center"><u>Le Roeulx.</u></p> <p>Bonbart Gery Empein Michèle Miroir Cecile Amoroso Concetta Lambert Anita Herlemont Yves</p>	<p align="center"><u>Manage.</u></p> <p>Brison Virginie Degregorio Nathalie Valdémi Nathalie Rietvelde Béatrice Couvreur Alain Selvais Mélanie Messina Maria Persichetti Josina</p>	<p align="center"><u>Morlanwelz.</u></p> <p>Devos Guy Sporcq Anne- Catherine Godart Christine Sniager Brigitte Loparco Grégory</p>
<p align="center"><u>Seneffe.</u></p> <p>Ancart Sylvie Dupont Chantal Gravez Sylvie Lisse Arlette Parmentier Pascal</p>	<p align="center"><u>Soignies.</u></p> <p>Appaerts Vincent Couchie Nancy Darquennes Michele Marlier Fabienne Descamps Sebastien Delattre Christine</p>	<p align="center"><u>Province.</u></p> <p>Delhay Olivier (Hautes Ecoles) Jonas Anouk (Fondamental-secondaire) Neveux Stephane (CPMS) Vanhoolandt Christophe(CPMS)</p>

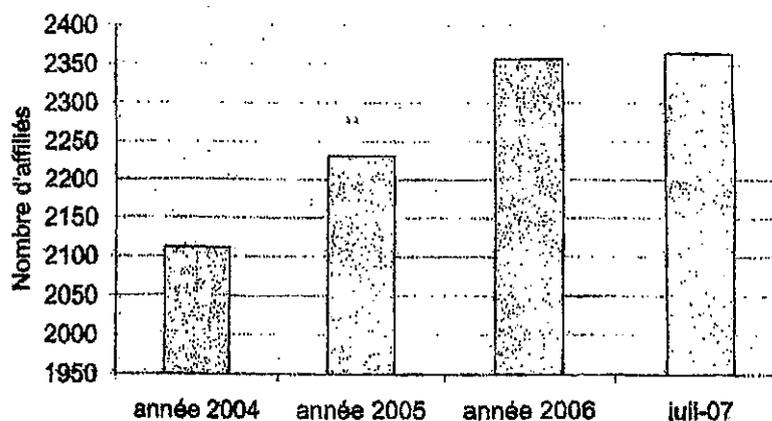
Communauté française :

<p align="center"><u>A.R. Braine-Le-Comte.</u></p> <p>Van Damme Philippe</p>	<p align="center"><u>A.R. La Louvière.</u></p> <p>Lefrancq Jacques Lardin Jean-Pol Perazzo Brunetta</p>	<p align="center"><u>I.T.M. Morlanwelz.</u></p> <p>Berte Laurence Nocera Isabelle</p>
<p align="center"><u>E.S.C.F. Braine-Le-Comte.</u></p> <p>Caudron Ginette</p>	<p align="center"><u>E.S.C.F. La Louvière.</u></p> <p>Dehon Jean Lerat Julie</p>	<p align="center"><u>In.E.P.S. Morlanwelz.</u></p> <p>Bertieaux Olivier Bodi Manuela</p>
<p align="center"><u>Centre de St Vaast.</u></p> <p>Néant</p>		

2. Les effectifs de la régionale

La régionale compte au 1^{er} juillet 2007 (date du dernier recensement officiel) **2364 affiliés**. Ce nombre est basé sur l'addition des cotisations versées et ne reprend pas les affiliés en cotisations annuelles (étudiants et interruption totale de carrière). Il marque par rapport à janvier 2004 une augmentation de près de 12% par rapport au chiffre de janvier 2004 (2111). La hausse s'est produite en 2005 et surtout en 2006, l'année 2007 marquant une certaine stabilisation. Il est difficile d'expliquer une telle montée du nombre de cotisants. Il y a probablement plusieurs facteurs qui ont joué. L'augmentation du nombre d'enseignants suite au renforcement de l'encadrement pour le cycle 5-8 (deux ouvertures de classes supplémentaires en maternelle et l'encadrement P1 P2 en primaire). L'amélioration de l'accueil syndical et de la disponibilité aux affiliés grâce notamment aux permanences quotidiennes, tenues bénévolement, chaque après-midi, par notre Présidente sortante, Françoise Michel. Un suivi des dossiers que nous avons voulu le plus rigoureux possible malgré les conditions de travail rendues difficiles par l'impécuniosité de notre secteur régional. Une Commission des (pré)pensionnés dynamique sous la houlette de notre ancien Secrétaire régional, Jacques D'Hondt, soutenu activement par Guy Chavatte, Dany Hoyaux, Jeanine Restiaux et, de nouveau, Françoise Michel. Et, peut-être, souhaitons-le, l'arrivée dans nos écoles, d'une nouvelle génération d'enseignants, plus soucieuse d'actions collectives que l'ancienne, déçue par les combats non aboutis des années 80 et 90.

Evolution des affiliations



3. La situation financière

3.1 L'évolution des cotisations

Nous avons délibérément choisi pendant cette mandature de ne pas trouver de solutions aux défis financiers dus à la charge de nos dettes par une politique d'augmentation systématique des cotisations. Bien souvent, nous avons préféré amortir les augmentations intersectorielles plutôt que de les répercuter sur les cotisations. Comme on peut le voir dans le tableau suivant, les cotisations entières n'ont subi qu'une légère progression. Quant aux cotisations réduites et « pensionnés », elles n'ont pas augmenté.

Années	Cotisations entières	Primes syndicales	Coût réel
1996	11,53 X 12 = 138,36 €	42,14 €	96,22 €
1997	12,02 X 12 = 144,24 €	49,58 €	94,66 €
1998	12,27 X 12 = 147,24 €	49,58 €	97,66 €
99-00	12,39 X 12 = 148,68 €	68,17 €	80,51 €
2001	12,89 X 12 = 154,68 €	68,17 €	86,51 €
02-03	13,00 X 12 = 156,00 €	74,00 €	82,00 €
04-05	13,00 X 12 = 156,00 €	78,00 €	78,00 €
2006	13,00 X 12 = 156,00 €	80,00 €	76,00 €
2007	13,50 X 12 = 162,00 €	80,00 €	82,00 €

3.2 La ventilation des cotisations

NIVEAUX	COT. ENTIERE		COT. REDUITE		COT. PENS.	
CGSP-Ens. C.F.	2,5327	18,76 %	1,4605	17,81 %	1,3202	18,86 %
CGSP wal. Et fédér.	8,015	59,79 %	4,3474	53,02 %	2,9371	41,96 %
CGSP du Centre	2,6958	19,97 %	1,4421	17,59 %	1,2427	17,75 %
<u>CGSP-Ens. du Centre</u>	<u>0,20</u>	<u>1,48 %</u>	<u>0,95</u>	<u>11,58 %</u>	<u>1,50</u>	<u>21,43 %</u>
Total	13,50	100 %	8,20	100 %	7,00	100 %

Pour être complet, il faut savoir que la CGSP intersectorielle, à tous les niveaux, reverse une quote-part des cotisations à la FGTB interprofessionnelle dont la CGSP est une des Centrales professionnelles. Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, c'est à la CGSP intersectorielle wallonne et fédérale que va plus de la moitié de vos cotisations (près de 60 % pour une cotisation entière). Notre Centrale est donc organisée selon un système très centralisé. Il s'agit de privilégier l'action globale au niveau de l'ensemble des services publics (tous secteurs confondus) de ce pays. On pourrait s'attendre, en retour de cette part importante des cotisations, à un dynamisme renforcé des instances wallonnes et fédérales intersectorielles de notre Centrale. A deux exceptions près (la lutte contre le projet de Constitution européenne et le pacte dit des générations), nous sommes parfois loin du compte...Nous remarquerons également que sauf pour les cotisations de nos pensionnés (de très loin, les moins nombreuses), le secteur régional obtient la part du pauvre. Là aussi, on peut se poser un certain nombre de questions en regard du travail mené par les régionales. Signalons que les frais postaux et téléphoniques ainsi le chauffage, l'électricité et l'entretien du bâtiment de la rue du Temple à La Louvière, sont supportés par la CGSP intersectorielle régionale.

3.3 Les finances de la régionale et son organisation administrative

La mandature 2004-2008 aura été celle de toutes les austérités. En effet, avec les maigres ressources financières dont nous pouvions disposer, nous avons du faire face à une série de dettes contractées vis-à-vis de la Centrale. Il fallait, en effet, rembourser une partie du préavis versé à l'employée dont nous avons dû nous séparer en 2003, pour des raisons budgétaires. Nous devons toujours également rembourser la prépension « *Canada Dry* » de la technicienne administrative qui a travaillé pour le secteur jusqu'en 98. Enfin, nous avons également bénéficié d'un étalement pour une dette importante contractée par notre secteur régional, au début des années 90. **Nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'en avril 2008, le secteur Enseignement ne devra plus un centime d'€ à qui que ce soit. Le nouveau Secrétaire régional pourra partir, pour la prochaine mandature, sur des bases financières complètement assainies...**

Enfin, pour l'organisation administrative, nous devons ici, exprimer toute notre reconnaissance à Chantal **Jourquin** pour la gestion des membres de notre secteur et de leurs cotisations, ainsi qu'à Marie-Christine **Chapeau** et Corine **Chapuis** toujours disponibles à nos demandes.

RAPPORT POLITIQUE

AVRIL 2004-DECEMBRE 2007

Pour une question de clarté, les différents événements qui se sont déroulés pendant la mandature, sont classés en trois catégories (Avancées – Bof – Flop). Comme tout classement, il contient sa part de subjectivité. Chaque point est décrit succinctement. Ils feront l'objet de développements au cours de notre Congrès statutaire du 26 avril.

LES AVANCEES

- Le Contrat stratégique pour l'Education et sa Déclaration commune : Ce document imposant, auquel les organisations syndicales ont souscrit, a eu, au moins, deux mérites. Le premier est d'avoir mis le doigt où cela fait mal dans l'enseignement : un taux d'échec impressionnant, des inégalités sociales et culturelles criantes, de mauvais résultats d'ensemble (voir enquête PISA), des filières de relégation, etc... Le deuxième est qu'il a permis de réinstaurer un débat en profondeur parmi les enseignants. Dans notre régionale, un groupe de travail s'est réuni pendant plusieurs jours pour élaborer un document : « *Contribution au Contrat stratégique pour l'éducation* » adopté par notre assemblée régionale le 21 mars 2005 et qui définit nos priorités (vous pouvez obtenir ce document sur simple demande).
- Ce Contrat stratégique a malheureusement donné lieu à un show médiatique de la part de la Ministre et a, en fin de compte, accouché d'une souris : « *Le contrat pour l'école* ». Celui-ci, cependant, a permis quelques avancées, trop limitées à notre goût et parfois assorties d'effets pervers :
 - Augmentation de l'encadrement pour les enfants de maternelle et des deux premières années de primaire
 - Réforme du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire
 - Instauration d'une évaluation externe
- Statut « *sui generis* » pour les puéricultrices APE
- Création d'un cadre organique pour les puéricultrices
- Création d'un cadre organique pour la psychomotricité
- Statut pour les maîtres et professeurs de religion
- La participation des enseignants aux grèves d'octobre 2005
- Les règles complémentaires au statut négociées avec les P.O. du subventionné concernant notamment le rapport avant nomination et les changements internes d'affectation.

LES « BOFS »

- Les deux accords sectoriels :
 - Le premier nous a procuré 6 % d'augmentation salariale à atteindre entre 2005 et 2009 dont l'augmentation (non barémisée, par nature) du pécule de vacances, en juin 2009. Nous avons répondu que c'était trop peu et trop lent. Nous réclamions, en effet, 10 % d'augmentation barémique.
 - Le second nous a permis quelques petites avancées qualitatives : amélioration du système de reconnaissance de maladie grave et de longue durée ; le passage de la reconnaissance d'expérience utile de 6 à 7 puis de 7 à 8 ans ; la nomination dans les heures en D+ ; la prise en compte de la semaine de 6 jours (académies et prom. Soc.) pour le calcul des congés de maladie ; la possibilité de remplacement des enseignants après 9 jours puis 8 jours (au lieu de 10) ; indexation des 5 €/heure pour les surveillances de midi, etc...
- Le statut « *Directeurs* » : l'avenir nous apprendra s'il contient plus de bonnes choses que de mauvaises
- La création des Centres de technologie avancée (CTA) qui permettra un investissement de 28 milliards dans l'enseignement technique et professionnel mais qui risque de dualiser la filière qualifiante.
- La suppression de la Commission De Bondt qui fait passer le cumul d'une activité d'indépendant avec une fonction enseignante, de la difficulté la plus grande au laxisme le plus total.
- Le Décret « *inscriptions* » tentative maladroite et mécanique d'introduire la mixité sociale

LES « FLOPS »

- La réforme des titres et fonctions, promise pour janvier 2007 et qui n'a toujours pas vu le jour au détriment de certains enseignants de cours techniques et de pratique du secondaire.
- Le refus de l'Etat fédéral d'aligner le calcul des pensions des agents du CPMS sur celui des enseignants.
- L'état de délabrement de la plupart des bâtiments scolaires malgré les promesses tenues par le Gouvernement de la Communauté française.
- L'immersion linguistique telle qu'elle est financée et organisée en Communauté française
- La péréquation par corbeilles qui retardera encore plus ce mécanisme d'alignement des pensions sur le traitement des actifs.
- L'inertie des mandataires politiques locaux au niveau de la création de CTA dans le Centre.
- Notre Comité communautaire sur les « *savoirs de base* »